



Inscription S.T.S

1ère année 2025

PHASE 1 : Lundi 09 décembre 2024 : 7h30 - 11h30 / 13h00 - 17h00
Inscription des admis parcoursup déjà titulaire du baccalauréat (sessions antérieures à 2024)

PHASE 2 : Jeudi 12 décembre 2024 : 7h30 - 11h30 / 13h00 - 17h00
et Vendredi 13 décembre 2024 : 07h30 - 11h30 / 13h - 16h
Inscription des admis premier groupe baccalauréat 2024

PHASE 3 : Mercredi 18 décembre 2024 : 07h30 - 11h30
Inscription des admis du 2nd groupe ; confirmation d'acceptation ou de renoncement à remplir sur place (obligatoire pour confirmer sa place en S.T.S rentrée 2025)

Liste des pièces à fournir pour remplir le dossier :

- 1- 3 photos d'identité avec votre nom, prénom et votre classe au-dos.
- 2- Photocopie du carnet de vaccination. (Fournir un justificatif de votre handicap APTA / PAI ou autre)
- 3- Photocopie d'un justificatif de domicile du responsable légal (Facture électricité, eau, téléphone ou autre) si pas de boîte postale en agence.
- 4- Attestation d'assurance responsabilité civile (ou assurance scolaire pour l'année scolaire 2025).
- 5- Photocopie carte assuré ou justificatif CAFAT et MUTUELLE ou AIDE MEDICALE 2024-2025.
- 6- Relevé des notes du BAC
- 7- Photocopie de la JDC
- 8- Photocopie de la pièce d'identité

IMPORTANT

Aucune inscription ne sera validée sans présentation des cartes ou justificatifs d'assurés CAFAT et MUTUELLE ou AIDE MEDICALE

L'étudiant inscrit en enseignement supérieur, n'étant ni assuré, ni ayant droit d'assuré social et âgé de plus de 21 ans, doit **obligatoirement** être affilié au régime d'assurance maladie CAFAT des étudiants, d'une mutuelle ou d'une société d'assurance (cartes à présenter lors de votre inscription administrative).

- L'assurance responsabilité civile est souvent incluse dans le contrat habitation ou à souscrire volontairement auprès des compagnies d'assurance (période de couverture année scolaire 2025)